



APPEL A CANDIDATURE FÊTE DE LA TOUSSAINT 2026

COMMUNE DE SAINT-ANDRE

Avis de publication préalable à la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique (art.L2122-1-1 à L2122-1-4 du CGPPP)

I/ OBJET DE LA CONSULTATION

Mise à disposition d'emplacements sur le domaine public le samedi 31 octobre 2026 et le dimanche 01 novembre 2026 dans le cadre de la fête de la Toussaint.

II/ CARACTÉRISTIQUE DES EMPLACEMENTS MIS A DISPOSITION

- Adresse : Place Jeanne d'Arc et cimetière de Champ-Borne.

- Retrait du dossier : www.saint-andre.re

- Le dossier devra être déposé impérativement **avant le vendredi 09 octobre 2026** au service Courrier – Hôtel de Ville – BP 505 – Place du 02 décembre- 97440 Saint-André ou auprès du Service Économique et Gestion du Domaine Public situé au Domaine de la Vanille, 480 rue de la Gare, Bât H, Étage 2

III/ CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA PROCÉDURE DE SÉLECTION

Ce dossier devra comprendre :

La fiche de participation dûment remplie et signée ;

Le registre de commerce de moins de 3 mois ;

L'affiliation à l'AMEXA (agriculteurs);

Les copies des pièces suivantes :

**Pièce d'identité du demandeur;*

**Justificatif d'adresse de moins de 3 mois*

**Attestation d'assurance de son activité et de responsabilité civile en cours de validité,*

**Attestation d'hygiène alimentaire (si alimentaire),*

** Copie de la carte de marchand ambulant*

Toutes demandes incomplètes ou hors délais ne seront pas instruites.

IV/ CRITÈRE DE SÉLECTION

-Nature et qualité des produits proposés en rapport avec l'événement.

-Qualité esthétique et visuelle du stand.

Les emplacements seront attribués selon les critères établis ci-dessus.

Pour tous renseignements, merci de vous rapprocher du Service Économique.

Tél : 0262 58 88 67

Le dossier devra être déposé impérativement avant le mercredi 09 octobre 2026 au service Courrier – Hôtel de Ville – BP 505 – Place du 02 décembre- 97440 Saint-André.